

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 23-168

SERVICE : Direction des Ressources Humaines

OBJET : Contrats d'apprentissage - actualisation des secteurs d'activité, des directions et services qui peuvent avoir recours aux contrats d'apprentissage

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°DC-2022-056 en date du 20 juin 2022 donnant délégation au Président pour l'actualisation des secteurs d'activité, des directions et services qui peuvent avoir recours aux contrats d'apprentissage ;

DECIDE

DE METTRE EN ŒUVRE les dispositions relatives aux contrats d'apprentissage au sein des directions et services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et des Communes de l'ex-Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse suivants :

- Direction des Systèmes d'Information,
- Direction de l'Aménagement, du Projet de Territoire et de la Stratégie Foncière,
- Direction de l'Habitat, Rénovation et Médiation Urbaines,
- Direction de la Cohésion Sociale,
- Direction des Sports,
- Direction de la Construction, du Patrimoine et des Moyens Généraux,
- Direction de la Voirie et des Espaces Verts,

- Direction du Grand cycle de l'Eau,
- Direction des Ressources Humaines,
- Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées,
- Direction de la Communication,
- Direction de la Gestion des Déchets,
- Direction du Tourisme,
- Communes de l'ex-Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 12 septembre 2023.

Pour le Président et par délégation,
Le Conseiller Délégué



Sébastien GOBERT
Délégué à l'Administration Générale et
aux Ressources Humaines

